

**SYMEVAD – Comité Syndical du 27 janvier 2025****2025-01**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
DU SYMEVAD

**Séance du 27 janvier 2025**

Le vingt-sept janvier deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur MUSIAL Christian, suite à la convocation qui leur a été adressée le vingt et un janvier deux mille vingt-cinq.

Titulaires présents :

M. BOURY Thierry, M. PREIN Thierry, Mme. CHARLES Célia, M. DUMONT Christophe, M. MERCIER Patrick, M. DEREGNAUCOURT, M. KUMOREK Laurent, M. MUSIAL Christian, M. DERROUCHE Rachid, M. DELATTRE Régis, M. MASSON Alain, M. VALLIN Jérôme.

Suppléant ayant pris part au vote :

Mme LAISNE Genévière, M. BAEY Olivier, M. CARUSO Vincent,

Procuration :

Mme Cordonnier Bernadette donne procuration à M BOURY Thierry

Etaient excusés :

M. SILVAIN Éric, Mme. VAILLANT Lucie, Mme. CORDONNIER Bernadette, M. GUENEZ Frédéric, M. VANDEVILLE Bruno, M. MEHAIGNERY Charly, M. MONCHY Jean-Marie, Mme. CUVILLIER Valérie, Mme. BLEUZET Edith, M. BIZET Gérard, M. CAMPBELL Marc, M. BOYER Jean-Luc, M. HERMANT Jean -Marie, M. LESTOCARD Jean-Pierre, M. VANDEVILLE David, Mme. FENAIN Marylise, M. WIDIEZ Dimitri, M. GEORGES Pascal, M. CHARLES Christophe, M. DELATTRE Joël, Mme. LOUWYE Valérie, M. PEDERENCINO Michel, Mme. RUSINEK Lydie, Mme. TAOURIT Inès, M. FAUQUEMBERGUE Bernard, Mme. PETIT Valérie, Mme. LICTECVOUT Sylvie, Mme. DUPUIS Fabienne, Mme. WERQUIN Mildred, M. DEDOURGES Daniel, M. HOUVENAEGHEL Michel, M. CORNU Francis, M. YUX Alain, M. RICHARD Francis,

**SYMEVAD – Comité Syndical du 27 janvier 2025****2025-01**

## **DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**

**Objet : Autorisation de signer le marché de valorisation des combustibles souples produits par le TVME issus des ordures ménagères (2024-AO-06)**

**Considérant** que la vocation du SYMEVAD est de mettre en place une politique de valorisation des déchets ménagers à travers le développement de nouveaux outils de traitement. L'objectif du SYMEVAD est de transformer, si possible, les déchets en une seconde/nouvelle ressource.

**Considérant** que le TVME permet la fabrication de différents types de combustibles parmi lesquels des combustibles souples de granulométrie supérieure à 100 mm.

**Considérant** que le marché actuel pour traiter ces combustibles souples arrive à échéance le 28 février 2025.

**Considérant** que le SYMEVAD a donc relancé une nouvelle consultation afin de trouver un prestataire susceptible de traiter ces combustibles souples, le transport des déchets vers le centre de traitement étant géré par l'exploitant du TVME.

**Considérant** qu'un avis d'Appel public à la concurrence a été lancé le 29 novembre 2024.

**Considérant** que les opérateurs économiques devaient rendre leurs offres pour le 13 janvier 2024 et qu'un seul candidat a déposé une offre.

**Vu l'exposé de son Président,**

**Vu l'avis des membres de la CAO en date du 20 janvier 2025**

**Après en avoir délibéré,**

**Le Comité Syndical décide :**



SYndicat Mixte d'Elimination et de VALorisation des Déchets

**SYMEVAD – Comité Syndical du 27 janvier 2025****2025-01**

**Article 1 :** d'autoriser le Président à signer le marché de valorisation des combustibles souples avec la société VANHEEDE pour un montant prévisionnel de 3 588 750 € HT pour la durée totale du marché.

**Article 3 :** d'autoriser le Président à signer les éventuels avenants, sous réserve de la décision de la Commission d'appel d'offres, le cas échéant

**Article 4 :** d'inscrire les dépenses au budget de l'année correspondante.

Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	15
Dont titulaires	12
Dont suppléants prenant part au vote	3
Procurations	1
Suffrages exprimés	16
Majorité absolue	9
Votes favorables	16
Votes défavorables	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

**Le Président****Christian MUSIAL**